

**Quelques conseils pour citer ses références**  
René Laprise et Leticia Hernández-Díaz  
Département des Sciences de la Terre et de l'atmosphère,  
Université du Québec à Montréal (UQAM)  
8 novembre 2012

Toute recherche scientifique sérieuse doit commencer par une revue exhaustive de la littérature. Prendre connaissance des travaux déjà effectués sur un sujet permet de mettre en perspective le travail envisagé. Il faut être très prudent avec le traitement des sources d'information utilisées, tant dans les présentations orales que les documents écrits. **Omettre de citer ses sources (ou mal le faire) constitue un manque d'éthique professionnelle, une fraude passible d'accusation de plagiat et tricherie, et éventuellement de poursuites judiciaires.**

### **Types de citations**

L'information tirée d'une source consultée peut être utilisée de deux manières dans un texte :

1. En paraphrasant, c'est-à-dire en réécrivant dans ses propres mots une idée, un concept ou une information qui a été retenue. Ceci constitue la principale façon de citer ses sources.
2. En citant *verbatim*, c'est-à-dire en rapportant mot à mot, un extrait du texte consulté. Afin de respecter la propriété intellectuelle de l'auteur cité, il faut alors rendre bien clair que l'on emprunte non seulement une idée ou un concept, mais qu'on reproduit textuellement un paragraphe, une phrase ou un segment de texte. De telles citations doivent être utilisées avec parcimonie et rester exceptionnelles pour ne pas alourdir inutilement un document.

### **Formes de références**

Que ce soit l'un ou l'autre type de citation, vous devez toujours mentionner d'où provient l'information, c'est-à-dire vous devez citer vos sources ou références. La façon la plus courante dans le domaine des sciences de l'atmosphère est de donner le nom de l'auteur (s'il est seul) et l'année de la publication; s'il y a deux auteurs, on donne leurs deux noms; s'il y a plus de deux auteurs, on donne le nom du premier auteur suivi de « et al. » (du latin *et alli* ou *et alteri* qui signifient « et d'autres »). Voici deux exemples pour les références dans une citation en suivant une forme courante :

1. Forme ([auteur] [année]) :  
One way to estimate the potential added value is evaluating different climate statistics of a simulated dataset in several temporal and/or spatial scales (e.g., Errico 1985; Denis et al. 2002a; Feser 2006; Feser and von Storch 2006; Feser et al. 2009; Bresson and Laprise 2009).
2. Forme [auteur] ([année]) :  
This reflects the limited deterministic predictability skill discussed by Anthes et al. (1989) in forecast experiments, and by de Elía et al. (2002) in their idealised prediction experiments.

Le cas d'une citation *verbatim* requiert une attention spéciale. Le texte cité doit être mis bien en évidence (par exemple entre guillemets, en italique et/ou indenté), pour rendre très clair que c'est une citation *verbatim*, et ajouter une mention du style de « (tiré de [auteur] [année]) ». Voici un exemple de référence pour une citation *verbatim* :

Quoting from Lorenz (1969) in his atmospheric predictability study based on analogues: "truly small errors would tend to double in about 2.5 days, in the rms sense."

Dans le cas où le texte est traduit, ajouter la mention « (traduction du texte tiré de [auteur] [année]) ».

Dans le cas où l'on reproduit une figure, il faut écrire une légende dans ses propres mots et y ajouter la mention « (figure tirée de [nom] ([année]) © [année] [nom de la revue]) » pour respecter le copyright de la revue.

**Peu importe que la source consultée soit un livre, un article ou un site Internet, faire un copier-coller, ou traduire un texte, sans mentionner explicitement que ceci constitue une citation *verbatim*, constitue un plagiat. Dans une activité académique, la sanction pour plagiat est un échec et éventuellement l'exclusion du programme.**

## Liste des références

À la fin d'un document, que ce soit un article pour une revue, un mémoire de maîtrise, une thèse de doctorat, ou un rapport technique ou de stage, une liste des références, aussi parfois appelée bibliographie, doit répertorier les sources consultées qui ont été jugées pertinentes pour la rédaction du document et qui y ont été citées. Ainsi les références qui dans le document sont présentées de façon compacte (du style [auteur] [année]) doivent être présentées dans la liste des références en respectant scrupuleusement un format uniforme comprenant toutes les données qui permettront au lecteur de les retrouver facilement. Le format est spécifique à chaque revue ou type de document, mais l'information y est généralement la même. Voici des exemples pour quelques revues scientifiques en sciences de l'atmosphère :

- Pour la revue *Climate Dynamics* :
  - Laprise R (1992) The Euler equation of motion with hydrostatic pressure as independent coordinate. *Mon Weather Rev* 120:197–207
  - Zadra A, Caya D, Côté J, Dugas B, Jones C, Laprise R, Winger K, Caron LPh (2008) The next Canadian regional climate model. *Phys Canada* 64:75–83
- Pour la revue *Journal of Geophysical Research* :
  - Alexandru, A., R. de Elía, and R. Laprise (2007), Internal variability in regional climate downscaling at the seasonal scale, *Mon. Weather Rev.*, 135, 3221–3238.
  - Lucas-Picher, P., D. Caya, R. de Elía, and R. Laprise (2008), Investigation of regional climate models' internal variability with a ten-member ensemble of ten-year simulations over a large domain, *Clim. Dyn.*, 31, 927-940.
- Pour les revues de l'*American Meteorological Society* :
  - Boer, G. J., 1982: Diagnostic equations in isobaric coordinates. *Mon. Wea. Rev.*, 110, 1801–1820.
  - Denis, B., J. Côté, and R. Laprise, 2002a: Spectral decomposition of two-dimensional atmospheric fields on limited-area domains using the discrete cosine transform (DCT). *Mon. Wea. Rev.*, 130, 1812–1829.

Par contre, il ne faut pas citer dans la liste des références :

- les sources consultées qui n'ont pas été jugées pertinentes; de telles citations gratuites constitueraient une fausse amplification;
- les références mentionnées dans les sources consultées, mais que vous n'avez pas lues vous-même; ceci constituerait de la fausse représentation. En effet, qui a vraiment lu d'Alembert, Galilée ou Newton?